



COMMUNE DE LE PORGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°23- 48

| | |
|-------------|----|
| POUR | 16 |
| CONTRE | 0 |
| ABSTENTIONS | 5 |

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2022
BUDGET BOIS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt juin, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué le 14 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

Présents (18) : Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Sylvain LAMOTHE, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Olivier MOURELON, Nicolas FERET, Guillaume BOUSBIB, Yohann PECHE, David FAURE, Constance SCHULLER, Laure IVASKEVICIUS, Corine SEGUIN, Pierre HARROUARD, Elise MOURA.

Pouvoirs (3) :

Laure IVASKEVICIUSpouvoir à Philippe PAQUIS
Martial ZANINETTIpouvoir à Elise MOURA (jusqu'au vote de la délibération 23-58)
Sonia MEYREpouvoir à Pierre HARROUARD

Absentes (2) : Vanessa LABORIE-SALESSE, Christine GARRIDO

Nombre de Conseillers en Exercice : 23

Secrétaire de séance : Anne-Sophie ORLIANGES

Le Conseil municipal, à la majorité avec 16 votes POUR et 5 ABSTENTIONS (Pierre HARROUARD, Corine SEGUIN, Elise MOURA, Martial ZANINETTI par pouvoir à Elise MOURA et Sonia MEYRE par pouvoir à Pierre HARROUARD),

DÉCIDE de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

► **Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

. Résultat de l'exercice.....excédent 663 438,37 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur.....excédent 230 013,81 €
. Résultat de clôture à affecter : (A1).....excédent 893 452,18 €

► **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

. Résultat de la section d'investissement de l'exercicedéficit - 147 359,80 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur.....déficit - 37 469,73 €
. Résultat comptable cumulé.....déficit - 184 829,53 €
. Dépenses d'investissement engagées non mandatées 0 €

. Recettes d'investissement restant à réaliser..... 0 €
 . Solde des restes à réaliser 0 €
 . Besoin réel de financement..... 184 829,53 €

► **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

. Résultat excédentaire (A1) 893 452,18 €

. En dotation complémentaire en réserves :
 (recette budgétaire au compte R 1068) 184 829,53 €

. En excédent reporté à la section de fonctionnement
 (recette non budgétaire ligne budgétaire 002 du budget N + 1)..... 708 622,65 €

► **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2022 :**

| Section de Fonctionnement | | Section d'Investissement | |
|----------------------------|---|--|---|
| Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| D 002 : déficit reporté | R 002 : Excédent reporté 708 622,65 € | D 001 : solde exécution N-1 184 829,53 € | R 001 : solde exécution N-1 1068 : 184 829,53 € |

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre seront les signatures.

La secrétaire de séance,


 Anne-Sophie ORLIANGES



La Maire,


 Sophie BRANA

La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.

. informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.